

Présentation pHARe 2024-2025

NON AU HARCÈLEMENT

- PRÉVENIR
- DÉTECTER
- AGIR

Signaler
une situation
de harcèlement
OU
de cyberharcèlement

Numéro d'appel national

3018

+
L'application
mobile



CELLULE ACADÉMIQUE #NAH

03 22 82 39 81

amiens-stop-harcèlement@ac-amiens.fr

2^d DEGRÉ : PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE

RÉVÉLATION DE LA SITUATION

→ Par qui ?

- ✓ Par l'élève victime ou témoin, la famille, un élève ambassadeur Phare ou un adulte de l'établissement

→ Comment ?

- ✓ **Au sein de l'établissement** : auprès du chef d'établissement, du coordonnateur harcèlement ou de l'équipe ressource Phare
- ✓ **Via un canal de signalement extérieur à l'établissement** (3018, ligne académique, courrier, etc.) : relais auprès du chef d'établissement par le référent harcèlement départemental

→ Que faire ?

- ✓ **Accueil de l'élève victime** : écouter (ressentis et faits), assurer de la prise en charge de la situation par les adultes de l'établissement
- ✓ **Mise en place de mesures de protection** : mobiliser les élèves ambassadeurs, renforcer la vigilance de toute la communauté, nommer un adulte référent, mobiliser les élèves proches de la victime
- ✓ **Échanges avec les parents de l'élève victime** : informer, soutenir, assurer de la protection de leur enfant
- ✓ **Information des parents des élèves impliqués** dans la situation, notamment de leurs moyens d'action auprès du 3018 en cas de cyberharcèlement.

PRISE EN CHARGE DE LA SITUATION

→ En cas de harcèlement ou de cyberharcèlement

Mise en place de la **procédure harcèlement** par l'équipe de direction

✓ Signalement de la situation :

- dans Faits établissement (niveau 2)
- au procureur de la République en cas de harcèlement grave et persistant (article 40 du Code de procédure pénale)

✓ Mesures de traitement immédiat de la situation :

- Rencontres avec l'élève victime, le ou les témoins, le ou les auteurs, les familles des élèves concernés
- Mesures de protection de l'élève ou des élèves victimes
- Mesures conservatoires

- ✓ **Changement d'établissement de l'élève auteur** en cas de risque caractérisé pour la sécurité ou la santé des autres élèves

✓ Sanctions disciplinaires

✓ Accompagnement et suivi à long terme

des élèves concernés par l'ensemble des équipes

- ✓ **Mise en place d'actions spécifiques** auprès des classes concernées, voire de l'établissement entier

✓ Suivi dans le temps de la situation :

un élève victime de harcèlement peut être fragilisé plusieurs mois ou années après les faits.



Une **journalisation des faits** par le chef d'établissement ou le coordonnateur harcèlement permettra une traçabilité et un suivi de toutes les actions entreprises jusqu'à la résolution de la situation.

Notre équipe ressource :

PILOTE :

M. GEISEN chef d'établissement

COORDONNATEUR : **M. MASTAGLI professeur d'HG-EMC**

M. LAFONT Assistant d'éducation

M. LESHOURIS CPE

Mme VIEUX Principale adjointe

Mme LELEU Infirmière

Mme LOBEL Gestionnaire

En classe

Élève isolé(e)
Résultats scolaires en chute
Comportement inhabituel
...

A la cantine

Mange seul
Fuit la cantine
Se fait voler des aliments, bousculer...
...

Les signaux faibles

Lors des temps "hors cours"

Moqueries / insultes / agressions physiques régulières
Recherche la présence de l'adulte
Souvent à l'infirmerie / au CDI / à la vie scolaire
...

Sur le trajet

Modification de trajet / chemins détournés
Peur de faire le trajet seul
Rate souvent le transport scolaire
...

A la maison

Nervosité / angoisse / inquiétude / tristesse
Troubles du sommeil ou de l'alimentation
Peur ou refus d'aller au collège
Agressivité / irritabilité / colère
Repli sur soi / isolement
...

QUE FAIT UN AMBASSADEUR ?

- Il sensibilise ses camarades au phénomène de harcèlement et, plus largement, au respect d'autrui.
- Il repère les signes du harcèlement et en parle, en étant attentif aux autres.
- Il conduit un projet dans son collège pour mobiliser l'ensemble de la communauté éducative.
- Il est porteur des valeurs de l'École de la confiance.

UN AMBASSADEUR C'EST :

- Être un élève responsable.
- Être à l'écoute de ses camarades.
- Soutenir et convaincre l'élève victime d'en parler aux adultes.
- Être capable de collaborer avec les autres élus du collège.

UN AMBASSADEUR CE N'EST PAS :

- Celui qui va régler seul les situations de harcèlement dans son collège.
- Un justicier.
- Un médiateur.
- Un témoin passif.
- Le chef de ses camarades.

Le rôle des ambassadeurs contre le harcèlement

Les temps forts institutionnels

pHARe

NOVEMBRE 2024

Journée nationale de lutte contre le harcèlement

Ensemble,
mobilisons-nous.

NON AU HARCÈLEMENT

#NonAuHarcèlement

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

11^e ÉDITION DU PRIX NON AU HARCÈLEMENT

Tout savoir sur le concours 2023-2024

Le prix Non au harcèlement
est organisé par le ministère
de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse,
avec le soutien de la Mutuelle MAE.

Il a pour objectif de donner
la parole aux élèves pour qu'ils
s'expriment collectivement
sur le harcèlement à l'école
à travers la création
d'une affiche ou d'une vidéo ;
celle-ci servant de support
de prévention dans leur établissement.



Safer
Internet
Day

Ensemble pour un meilleur internet

www.saferinternetday.org

"Ensemble pour un usage sécurisé et
responsable des technologies de
l'intelligence artificielle"

SAFER INTERNET DAY

Connectés,
engagés ...

et toi ?



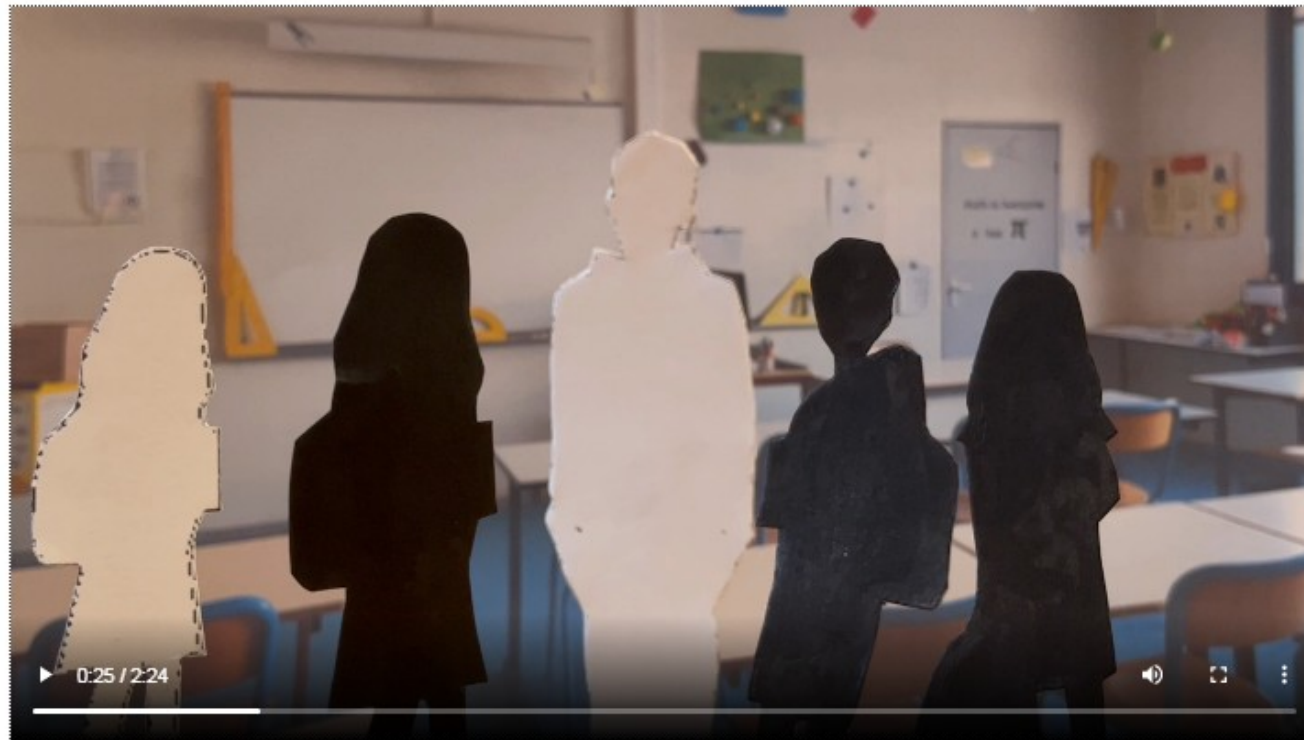


L'affiche qui a représenté notre établissement au concours national l'année dernière.



Clip « Non au Harcèlement »

le 13 février 2024



Le clip vidéo qui a également représenté notre collège et qui est disponible sur notre site internet.

<https://francoise-dolto-lamorlaye.ac-amiens.fr/blog/clip-non-au-harcelement/>

PHARe

Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école



Le label **niveau 3 - expertise**

est attribué au collège

0601872J COLLEGE

FRANCOISE DOLTO

pour l'année scolaire **2024-2025**

NIVEAU 1
engagement



NIVEAU 2
approfondissement



NIVEAU 3
expertise